

## Réunion du Conseil Municipal du 27 mars 2023 à 19h00

**Présents** : Claude CHAPPUIS, Christophe DALMAIS, Aline HOFER FAVRE, Stéphane BRUCKERT, Brigitte FLEURY, Jocelyne BLAZER BELTRAN, Michel PETER

**Procurations** : Éloïse VERNAY à Brigitte Fleury

**Absents** : Franck BOUGREAU, Francesca DONELLI

Le quorum est atteint.

### Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux du 16/01/23 et du 06/02/23

Les deux PV sont approuvés à l'unanimité.

### Délibération n° 16-2023 : désignation d'un(e) secrétaire de séance

Michel PETER accepte d'être secrétaire de séance.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### Délibération n° 17-2023 : approbation du compte de gestion 2022

Approuvée à l'unanimité.

### Délibération n°18-2023 : approbation du compte administratif 2022

Aline HOFER FAVRE préside cette délibération à laquelle le maire ne peut prendre part selon la législation.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		785 967.69		363 859.41		1 149 827.10
Opérations exercice	769 197.19	581 559.62	1 331 703.33	1 752 906.84	2 100 900.52	2 334 466.46
<b>Total</b>	<b>769 197.19</b>	<b>1 367 527.31</b>	<b>1 331 703.33</b>	<b>2 116 766.25</b>	<b>2 100 900.52</b>	<b>3 484 293.56</b>
Résultat de clôture		598 330.12		785 062.92		1 383 393.04
Restes à réaliser	71 130.34				71 130.34	
<b>Total cumulé</b>	<b>71 130.34</b>	<b>598 330.12</b>		<b>785 062.92</b>	<b>71 130.34</b>	<b>1 383 393.04</b>
Résultat définitif		527 199.78		785 062.92		1 312 262.70

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### Délibération n°19-2023 : Affectation des résultats 2022

<b>Pour Mémoire</b>	<b>0.00</b>
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	363 859.41
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	400 165.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	<b>0.00</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>421 203.51</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2022</b>	<b>785 062.92</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2022</b>	<b>785 062.92</b>
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	0.00
Solde disponible affecté comme suit :	0.00
* <b>Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)</b>	<b>500 000.00</b>
* <b>Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)</b>	<b>285 062.92</b>
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2022</b>	<b>0.00</b>
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0.00

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### Délibération n°20-2023 : vote des taux des contributions directes

TFPB	Base prévisionnelle 2022	Base effective 2022	Taux ref 2022	Base prévisionnelle 2023	Taux référence 2023
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 281 000	2 293 198	24.66	2 496 000	24.66
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	33 300	33 230	41.49	35 600	41.49
Taxe d'habitation	/	537 993	13.50	576 190	13.50

Brigitte Fleury demande de vérifier si la commune touche la totalité de la Taxe d'Habitation collectée.

Les taux de contribution directe sont maintenus pour 2023.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

## Délibération n°21-2023 : Vote du budget primitif 2023

### Section de fonctionnement

<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>		
Chap	Intitulé	Euros	Chap	Intitulé	Euros
011	Charges générales	536 350.00	013	Atténuations de charges	13 000
012	Charges de personnel	626 548.76	70	Produits des services	95 340.00
014	Atténuation de produits	98 250.00	73	Impôts et taxes	979 290.00
022	Dépenses imprévues	40 000.00	74	Dotations et participations	491 968.00
042	Opé. ordre transfert	11 046.00	75	Autres pdt de gestion courante	61 600
65	Autres charges de gestion	222 918.96	76	Produits financiers	
66	Charges financières	47 791.03	77	Produit exceptionnel	2 000.00
67	Charges exceptionnelles	1 050.00	002	Excédent N-1	285 062.92
68	Dotations provisions	2 000.00			
023	Vir. à sect. d'investissement	342 306.17			
	<b>TOTAL</b>	<b>1 928 260.92</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 928 260.92</b>

Précision : le montant de la subvention au CCAS est de 7 500 € .

### Section d'investissement

<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>		
Chap	Intitulé	Euros	Chap.	Intitulé	Euros
020	Dépenses imprévues	40 000.00	001	Report Excédent invest.2021	598 330.12
1641	Emprunts	270 949.69	040	Amortissement immobilisations	11 046.00
000	Non individualisées	56 800.00	021	Vir. de la section fonctionnement	342 306.17
				Recettes financière s	549 500.00
			00		
	<b>OPERATIONS</b>			<b>OPERATIONS</b>	
315	Réserve foncière	453 473.47			
352	Voirie – chemins	299 000.00	13		
358	Équipt Sport et soc culturel	182 500.00			
359	Auberge	25 000.00			
374	Rénovation mairie	10 000.00			
380	Travaux cimetièr	30 000.00			
385	Autres bâtiments Communaux	42 328.79			
386	Jardins comunax	20 000.00			
	Restes à réaliser	<b>71 130.34</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 501 182.29</b>
	<b>total</b>	<b>1 501 182.29</b>			

Stéphane BRUCKERT précise que le montant global des subventions aux associations (32 000 €) fera l'objet d'une délibération ultérieure pour en déterminer la répartition.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### Rapport des Commissions

Le maire ne demande pas de rapport des commissions. La séance est close à 20h05.

Le secrétaire de séance



Le maire